RISQUES MEDICAMENTEUX - MÉDICAMENTS - PUBLIÉ LE 24/04/2023

Neofordex 40 mg (dexamethasone) – Suppression de la barre de sécabilité et de la posologie associée de 20 mg

Information destinée aux hématologues, oncologues et aux pharmaciens hospitaliers

Les Laboratoires CTRS en accord avec l'Agence Européenne des Médicaments (EMA) et l'Agence Nationale de Sécurité du Médicament (ANSM) souhaitent vous informer de ce qui suit :

- La barre de sécabilité des comprimés de Neofordex (dexaméthasone) 40 mg a été supprimée.
- Le comprimé Neofordex ne doit être administré qu'à la posologie de 40 mg. Pour les patients pour lesquels une dose de 20 mg est nécessaire, une autre spécialité à base de dexaméthasone doit être prescrite.
- Il convient de conseiller aux patients de ne pas couper les comprimés et de les conserver dans leur blister d'origine jusqu'à leur administration.
- Les comprimés ont été modifiés en des comprimés non sécables, présentant une gravure « 40 mg » sur l’une des faces. L'information produit ainsi que le conditionnement secondaire (boîte) ont été mis à jour en conséquence.

Consultez le courrier à destination des professionnels de santé



PUBLIÉ LE 24/04/2023

Neofordex 40 mg (dexamethasone) : attention au risque d’erreur médicamenteuse avec le nouveau comprimé sans barre de sécabilité

EUROPE - AVIS DU PRAC



PUBLIÉ LE 23/06/2022

Retour d’information sur le PRAC de juin 2022 (7-10 juin)

EUROPE - AVIS DU PRAC